

Arrêté du Président

N° 2025-277

MB/LY/VM/RR

OBJET : Concours externe, interne et troisième concours d'attaché de conservation du patrimoine - session 2025
Arrêté portant liste des candidats admis

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique et notamment le Livre III, Titre II, Chapitres 1^{er} à V, et ses articles L.132-10, L.522-1, L.522-23 à L.522-31, L.523-1, L.523-3 à L.523-6,

Vu le décret n° 91-843 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux de conservation du patrimoine,

Vu le décret n° 92-901 du 2 septembre 1992 modifié fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des attachés territoriaux de conservation du patrimoine,

Vu ensemble les arrêtés n° 2022-244 du 14 septembre 2022, et n° 2015-153 du 29 avril 2015 donnant délégation de signature à Monsieur Benoît HAUDIER, Directeur Général Adjoint chargé des concours, de la santé et de l'action sociale, et à Madame Martine BARBEROUX, directrice des concours,

Vu la convention générale établie entre centres de gestion relative à la mutualisation des coûts des concours et examens transférés du CNFPT vers les centres de gestion,

Vu l'arrêté n° 2024-241 en date du 14 octobre 2024 portant ouverture des concours externe, interne et d'un troisième concours d'accès au grade d'attaché territorial de conservation du patrimoine spécialité patrimoine scientifique, technique et naturel – session 2025,

Vu l'arrêté n° 2025-104 du 28 avril 2025 portant liste des candidats admis à concourir aux concours externe, interne et au troisième concours d'attaché territorial de conservation du patrimoine, spécialité patrimoine scientifique, technique et naturel – session 2025,

Vu le procès-verbal de délibération établi par le jury le 18 novembre 2025, fixant la liste des admis à la session 2025 des concours d'attaché territorial de conservation du patrimoine spécialité patrimoine scientifique, technique et naturel,

ARRETE

Article 1 : La liste des candidats admis à la session 2025 des concours externe, interne et du troisième concours d'attaché territorial de conservation du patrimoine spécialité patrimoine scientifique, technique et naturel, conformément à l'état annexé au présent acte, est arrêtée à trente-trois (33) candidats admis, répartis comme suit par voie de concours :

Externe	Interne	3 ^{ème} concours
27	6	0

Article 2 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site internet du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne, sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.

Publié par affichage électronique sur
le site du CIG petite couronne
www.cig929394.fr
Le

Fait à Pantin, le 18 novembre 2025

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint chargé des
concours, de la santé et de l'action sociale,



Benoît HAUDIER

Arrêté n°2025-277 du 18 novembre 2025

**ANNEXE A L'ARRETE N°2025-277 du 18 novembre 2025
Portant liste des admis au grade d'attaché de conservation du patrimoine**

SESSION 2025

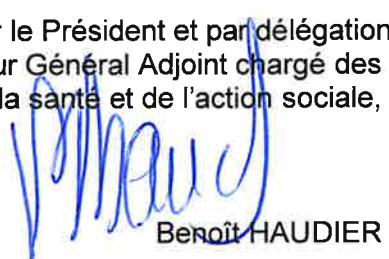
CHAMPEAU Erica
COURTIN Dylan
DALMASSO Andréa
DE CARVALHO Clemence
DEBOUT Guillaume
DUCLOS Paul
GALLAIRE Fabienne
GRIMA Laurent
GROISILLIER Manon
HOERNI Caroline
IVORRA--TARBOURIECH Valentine
LARDEUX Gaëlle
LE PENVEN Sandra
LEGRIS Manon
MIGLIORE Jérémie
MORENO-LAFFITTE Marie
OBERGFELL Charlie

OHLIGER Kim
PALLARES Neyrelle
PÉLISSIER Pauline
PELLETIER Mathilde
PETITJEAN Morgane
PIHERY Apolline
PILLOT Barbara
PROVOST-GOVRICH Anaïs
REUTER Alice
ROSSIGNON Louise
ROUCHON Lou-Ann
ROUSSEAU Caitlin
ROYERE Kelly
STREIT Lucas
TILLIER Alex
VERWAERDE Quentin

Arrête la présente liste à trente-trois (33) admis.

Fait à Pantin, le 18 novembre 2025

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint chargé des
concours, de la santé et de l'action sociale,



Signature in blue ink of Bertrand Haudier, followed by his name in black text.

Bertrand HAUDIER

